

LE MARATHON OLYMPIQUE DE 1904 : ENTRE ORGANISATION HASARDEUSE ET TRICHE ASSUMÉE, ALBERT COREY, MURISALTIEN PRIS DANS L'ÉTAU DE LA DIPLOMATIE SPORTIVE

DR CLEMENT GENTY¹

Considérés comme étant les jeux de la honte par plusieurs médias, les Jeux Olympiques de 1904 organisés à Saint-Louis firent l'objet de bon nombre de caractéristiques étonnantes pour l'époque contemporaine (2024) : organisation de compétitions entre humains de différentes origines afin de mettre en avant la suprématie blanche, création d'un bassin pour le water-polo dans un étang servant pour le bétail et marathon olympique pour ce qui est aujourd'hui considéré par le CIO comme étant *la course la plus étrange*².

Voici le récit de cette épreuve dont un ressortissant de Meursault fut l'un des acteurs et dont l'issue de sa course n'est pas clarifiée 120 ans plus tard.

Genèse

Le marathon olympique est l'épreuve phare des Jeux Olympiques, qu'il s'agisse de 1896 (Athènes, Grèce) ou de 1900 (Paris, France). Celui de la troisième olympiade organisée à Saint-Louis (USA) allait s'avérer de la même trempe. Rappelons que la victoire d'un athlète grec aux Jeux d'Athènes a été interprétée comme l'évènement qui permit aux Jeux de se poursuivre : une victoire d'un Français ou d'un Américain aurait condamné le mouvement³.

De Chicago à Saint-Louis

Prévus à Chicago (Illinois), les JO de 1904 se déroulèrent finalement à Saint-Louis (Missouri) à la même période et sur le même lieu que l'Exposition Universelle, cette dernière commémorant avec un an de retard le bicentenaire de l'acquisition de la Louisiane par les États-Unis auprès de la France. Peu de constructions spécifiques virent le jour : un gymnase de 56 m x 29 m⁴ ainsi qu'un stade. Dans le cadre de l'exposition universelle, le pavillon français fut le plus important alors que la présence française aux Jeux Olympiques fut nulle : en raison de la surreprésentation de l'athlétisme et de la distance, aucune délégation ne fut envoyée⁵.

¹ Chercheur associé aux Arts & Métiers, conseiller municipal de Meursault (Côte d'Or) et membre de l'ISOH, International Society of Olympic Historians. L'auteur tient à remercier Yvette Darcy du CBEH pour sa confiance renouvelée. Ce présent article clôture un ensemble d'écrits rédigés à l'occasion de la mise en avant de l'athlète français Albert Corey (1878-1926) et ce dans le cadre de la mandature municipale 2020-2026.

² International Olympic Committee St. Louis marathon: The strangest race in Olympic history, <https://olympics.com/en/news/st-louis-marathon-the-strangest-race-in-olympic-history>

³ LOVETT Charles (1997). *Olympic marathon : a centennial history of the games most storied race*, Praeger 1997, p 6.

⁴ Physical Culture dans *Universal Exposition St-Louis.USA 1904 commemorating the acquisition of Louisiana territory , its story and purpose, 1904*, p. 26. https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=uc1.31175014412988_

⁵ SAUPHAR Lucien, *Exposition de Saint-Louis - Rapport sur les Travaux et Opérations du Département P (Groupes 142, 143, 144, culture physique) et sur les Résultats et Récompenses obtenus*, 1904. Cependant, un athlète français, Albert Corey, participa : membre du Chicago Athletic Association, il fut envoyé à Saint-Louis afin de représenter son club d'athlétisme et probablement afin de laver l'affront du déménagement des Jeux.

Albert Corey

Né à Meursault le 26 avril 1878 de parents propriétaires-vignerons⁶, Albert Corey voit le jour l'année de l'arrivée du phylloxéra, puceron qui attaque la vigne et décime l'activité liée à la viticulture. Pour la famille Corey, c'est l'exode en banlieue parisienne. Finie la *rue des prés* à Meursault⁷, bonjour Charenton-le-Pont⁸. Étienne, le patriarche, exercera la profession de tonnelier. Concourant à des courses cyclistes avant de pratiquer la course à pied, Albert Corey devance l'appel et s'engage militairement pour une durée de 4 ans, le 6 novembre 1886⁹. Il sera affecté au huitième bataillon de chasseurs à pied. Sa garnison se trouvant à Amiens¹⁰, il déménage à nouveau. Continuant la pratique de l'athlétisme, il terminera dixième au marathon de Paris en 1901¹¹, septième l'année suivante¹². Manquant l'appel du 2 janvier 1903, il est considéré comme déserteur six jours plus tard. La presse communique alors, nous sommes le 12 janvier 1903¹³.

Albert Corey s'est en effet fait la belle : parti aux Etats-Unis, il travaille huit mois en tant que chef-cuisinier dans un hôtel de Dayton (Ohio)¹⁴ avant de partir pour Chicago (Illinois) où il officie pour la société étasunienne Swift & Company¹⁵. En se rendant au travail, il lit une publicité pour participer aux Jeux Olympiques, candidate au sein de l'équipe du Chicago Athletic Association et il est sélectionné. Son histoire personnelle est mentionnée dans la presse locale qui met en avant son origine et prouesses françaises ainsi que son intérêt pour le marathon. Le *Washington Times* évoque alors le ressenti de « Mike » Butler, l'entraîneur de l'équipe du Chicago Athletic Association¹⁶: « *Après avoir vu Corey courir à un bon rythme pendant 45 minutes, Butler lui a dit « il fera l'affaire ». L'entraînement de Corey s'est fait sur une piste en cendre. Sa performance dans ces circonstances était remarquable* ».



Start of marathon race, Olympic games¹⁷

⁶ Archives d'état civil de la commune de Meursault, acte de naissance numéro 34, année 1878.

⁷ Aujourd'hui connue sous le nom de rue Pierre Joigneaux.

⁸ Recensement de la population, Ville de Charenton-le-Pont, 19 avenue de Gravelle, année 1901, p. 4.

⁹ Registre matricule d'Albert Louis Corey, canton de Charenton, département de la Seine, classe 1898, matricule n° 2790.

¹⁰ (1934). Historique du 8^e bataillon de Chasseurs à pied, pendant la guerre 1914-1918, Nancy, Berger-Levrault, p. 5

¹¹ LEVÉILLÉ Abel, « La Course de marathon », dans *La Vie au Grand Air*, numéro 149, 21 juillet 1901, p. 411.

¹² LEVÉILLÉ Abel, « Marathon », dans *L'Auto-vélo*, numéro 631, 7 juillet 1902, p. 3.

¹³ « Echos de partout », dans *L'Auto-Vélo*, n°820, 12 janvier 1903, p.3.

¹⁴ « Frenchman Corey has run far enough to circle globe twice », dans *The Dayton Herald*, 27 février 1909, p. 8.

¹⁵ « Corey suddenly sprang into fame – Went to Chicago Practically a Tramp. Now One of the Country's Most Discussed Athletes », dans *The Washington Times*, numéro 4210, 25 décembre 1905, p. 8.

¹⁶ « Personal Comment on Men and Things in the Olympic Games » dans *The Washington Times* n°3738, 4 septembre 1904, p. 9.

¹⁷ SULLIVAN (James), *Spalding's official athletic almanac for 1905*, p. 226.

Albert Corey participera à deux épreuves : le marathon olympique, le 30 août, et le 4 miles par équipe, le 3 septembre. Le déroulé du marathon est connu et 14 athlètes furent classés sur les 32 au départ :

Classement	Coureurs	Temps	Clubs athlétiques	Pays adossés
1	Thomas Hicks	3h28'53''	Cambridgeport YMCA	États-Unis
2	Albert Corey	3h34'52''	Chicago Athletic Association	États-Unis
3	Arthur Newton	3h47'33''	New York Athletic Club	États-Unis
4	Felix Carvajal	N/A	N/A	Cuba
5	Dimitrios Veloulis			Grèce
6	David Kneeland			États-Unis
7	Henry Brawley			États-Unis
8	Sidney Hatch			États-Unis
9	Len Taunyane			Afrique du Sud
10	Christos Zechouritis			Grèce
11	Harry Devlin			États-Unis
12	Jan Mashiani			Afrique du Sud
13	John Furla			États-Unis
14	Andrew Oikonomou			Grèce

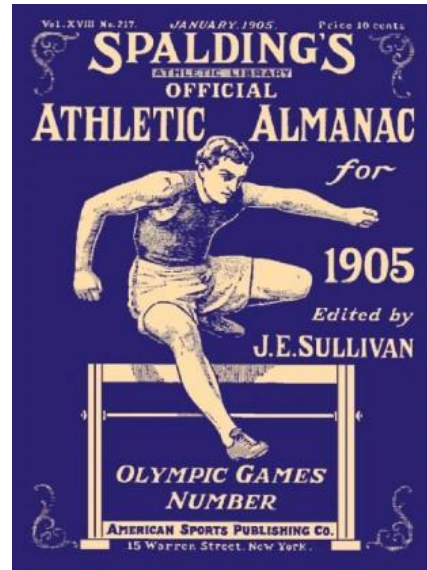
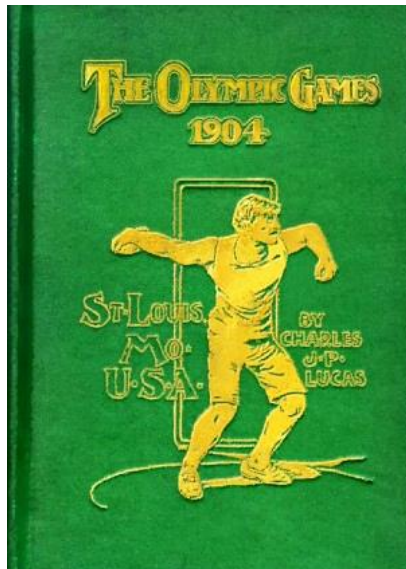
Albert Corey, citoyen français mais portant les couleurs d'un club étasunien, voit ainsi sa deuxième place considérée comme étasunienne.

La triche olympique

NB : Ce paragraphe est basé sur les deux sources que le Comité International Olympique considère comme officielles :

- *The Olympic Games 1904, écrit par Charles JP Lucas et publié en 1905 (Woodward & Tiernan Printing C°)*
- *Spalding's Official Athletic Almanac, écrit par James E. Sullivan et publié en 1905 (American Publishing Company).*

Ces rapports sont accessibles gratuitement sur Internet et permettent d'appréhender les résultats et les conditions de chaque épreuve. Le marathon est présent dans les deux rapports et plusieurs photographies illustrent la narration de la course.



En se fiant uniquement à ces deux rapports, on peut lire que le dénommé Fred Lorz, du Mohawk Athletic Club (New York) a roulé plusieurs miles à bord d'une automobile, avant de recommencer à courir 5 miles avant l'arrivée (Lucas, p46). Sa victoire lui fut refusée et il fut suspendu à vie par l'Amateur Athletic Union pour son geste (Lucas, p109).

Le vainqueur fut le dénommé Thomas Hicks, qui bénéficia d'avoir pour lui une voiture qui l'accompagnait et lui donnait ainsi une cadence. De même, Hicks reçut plusieurs gouttes de strychnine, une puissante drogue (Lucas, p53). Enfin, sur une photographie, on peut observer Thomas Hicks recevant de l'aide physique par deux personnes.



« Sponging the winner » (Lucas p. 58b)

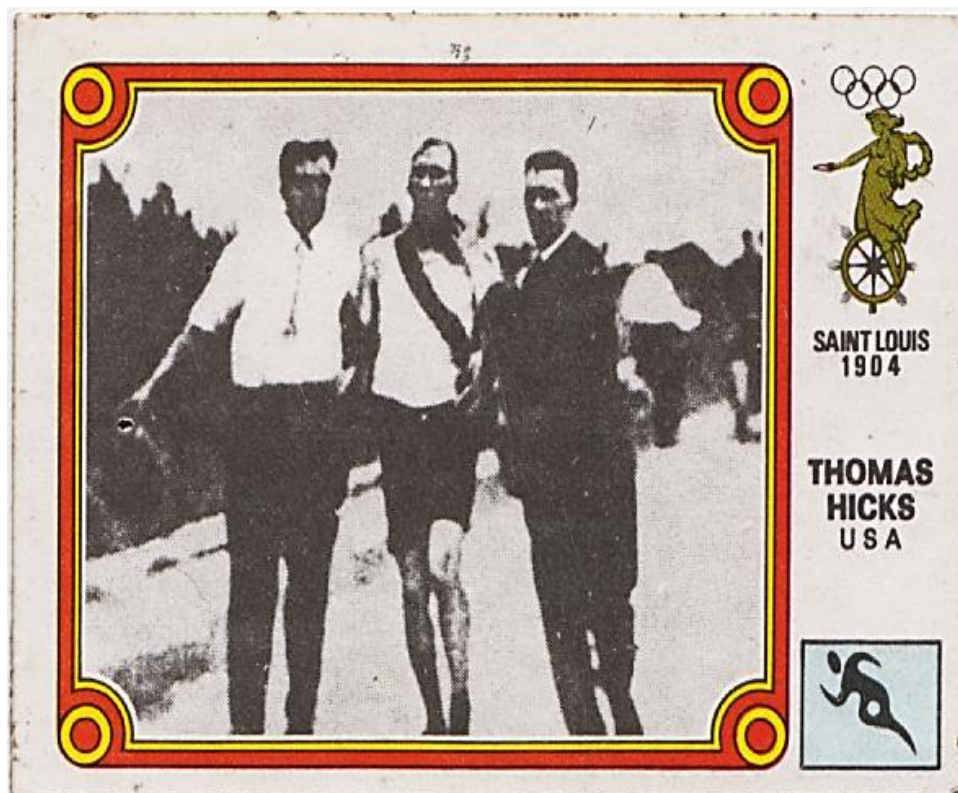
La légende issue de l'un des deux rapports met en avant les deux personnes aidant physiquement Hicks : H. C. McGrath et Charles J. P. Lucas. Ce dernier est l'auteur de l'un des deux rapports considérés comme officiels par le CIO et, avec McGrath, ils s'occupèrent de Hicks des 10 miles jusqu'à l'arrivée, fixée à 24,85 miles, soit durant près de soixante pour-cent de la course. Ce mélange des genres est particulièrement troublant. Le CIO utilise cette même

illustration sur une page Internet présentant le marathon olympique et la légende est particulièrement truculente : il ne s'agit pas de coéquipiers comme le CIO l'écrit mais de l'équipe d'organisation.



L'Américain Thomas Hicks est aidé par ses coéquipiers au marathon des Jeux Olympiques 1904 à Saint-Louis, (CIO, 2004).

De même, la société italienne Panini a fait circuler l'image suivante, à l'occasion des Jeux olympiques de 1976 – Montreal (Canada). Comme on peut le remarquer, l'image a été rognée pour ne se concentrer que sur les trois personnes au premier plan :



Thomas Hicks USA (Panini, 1976).

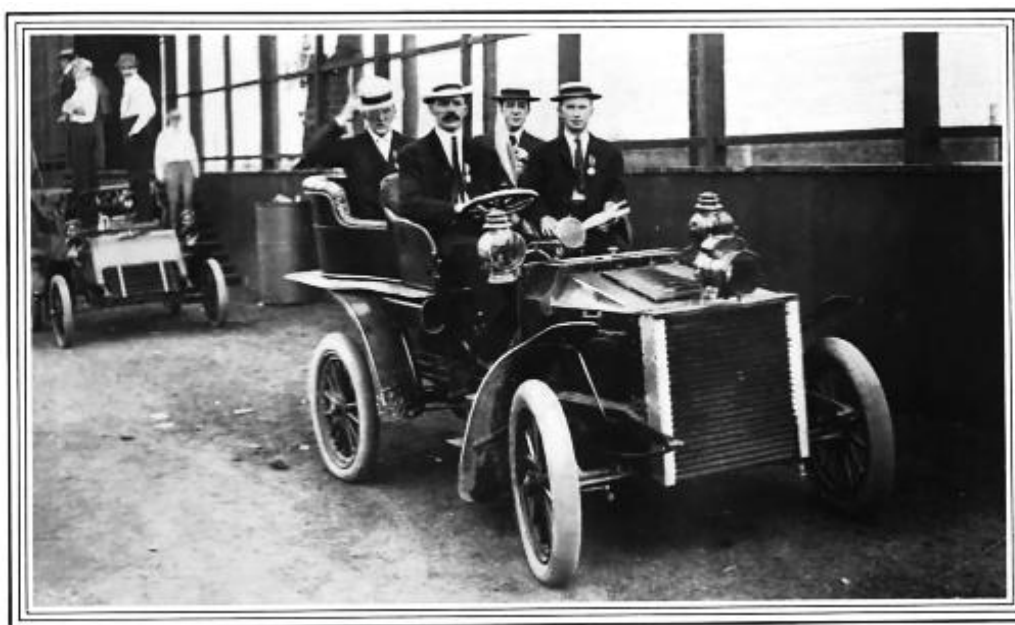
Une interrogation subsiste à l'observation de ce cliché : pourquoi est-il de si mauvaise qualité et quelle est cette voiture ?

La Missouri Historical Society permet de répondre à la première interrogation : la photographie, référencée N20693, est disponible en haute résolution, sur simple demande, auprès de Lauren Sallwasser, Associate Archivist - Photographs and Prints.



Cliché N20693 (Missouri Historical Society, 2021)

L'étude attentive du cliché permet de discerner la voiture présente derrière le groupe de trois personnes : il s'agit d'une White Model D de 1904, conçue et fabriquée par la société étasunienne White Motor Company. Cette voiture est celle des officiels, comme le rappelle Lucas dans son rapport :



« Following the Marathon Race » – Front seat A. E. Johnson, Charles J. P. Lucas,
Rear seat Hugh C. McGrath, George Hench (Lucas, p66b)

Non seulement Hicks bénéficia d'une voiture, pour lui donner l'allure, et de strychnine, mais il bénéficia en plus du soutien des officiels, physique pour deux d'entre eux et moral pour deux autres, restés en voiture. Cette situation paraît hautement critiquable mais une question se pose : était-ce permis en 1904 ?

Lecture de la presse étasunienne :

La réponse provient du *Boston Globe*, journal édité au Massachusetts, pays de l'athlète déclaré vainqueur Thomas Hicks, dans son édition du 31 août 1904¹⁸ : « [...] *the president spoke to the contestants and informed them of the rules and advised them that there were inspectors stationed along the roads, and that no assistance was to be accepted.* »

country. Before doing so, the president spoke to the contestants and informed them of the rules and advised them that there were inspectors stationed along

Continued on the Fourteenth Page.

The Boston Globe, p. 1

**CAMBRIDGE BOY
WINS MARATHON**

Continued from the First Page.

the roads, and that no assistance was to be accepted.

The Boston Globe, p. 14

C'était donc illégal. Un autre journal évoque également ce briefing d'avant course : « New Englander wins Marathon race at the fair » dans *The St. Louis Republic* Vol. 97, 31 août 1904, p. 1.). La révélation de cette recherche auprès du CEO (Comité d'Etudes Olympique), organe dépendant du CIO, et la réponse fut rapide, par la plume de Mariam Mahdavi, Directrice des affaires juridiques, le 24 février 2023 : « Nous sommes cependant au regret de vous informer que le CIO n'est ni compétent pour prendre ou revoir les décisions prises sur l'aire de compétition, ni habilité à procéder à la révision du classement de l'épreuve sportive demandée, sans compter que cette épreuve s'est tenue il y a près de 120 ans ».

Il faudra alors aller au TAS ou bien jouer l'option diplomatique.

Epilogue

Ce n'est pas l'assistance chimique qui est aujourd'hui contestée, ni le pays de la médaille, volonté qui incombe aux arcanes diplomatiques, mais c'est bien l'assistance physique qui pose aujourd'hui problème. Assistance physique qui a été réalisée non pas par des aides du club sportif de l'athlète, mais qui fut permise et réalisée par l'équipe d'officiels.

Assistance physique pourtant interdite par les officiels de la course et réalisée. De même, l'équipe du Chicago Athletic Association se plaignit de la cadence donnée par les voitures auprès de Hicks. Elle fut déboutée¹⁹.

¹⁸ « Cambridge boy wins Marathon » dans *The Boston Globe* Vol. 66 n°62, 31 août 1904, p1, p14.

¹⁹ « Personal Comment on Men and Things in the Olympic Games » dans *The Washington Times* n°3738, 4 septembre 1904, p. 9.

Quatre années plus tard, lors de l'olympiade suivante, ce sont pourtant des officiels étasuniens qui émirent une protestation quant à l'aide d'officiels anglais reçue par Dorando Pietri, marathonien ayant franchi en premier la ligne d'arrivée du Marathon olympique des JO de Londres. Et c'est le deuxième, l'Étasunien John Hayes, qui fut déclaré vainqueur.

En 1912, Corey était évoqué pour 1904 « *glorieux second, malgré de multiples désavantages* »²⁰.

Pour l'honneur, remettons la médaille d'or à Albert Corey.

Annexe - Autorisation de la famille

M. et Mme CANAUD Serge
7 rue de TYR
39260 MOIRANS-EN-MONTAGNE

Moirans-en-Montagne, le 30 NOVEMBRE 2022

Mairie de MEURSAULT
Place de l'Hôtel de Ville
21190 MEURSAULT

à l'attention de M. GENTY Clément

Monsieur,

Par la présente, je vous informe de mon soutien que j'apporte au projet de M. Clément GENTY qui concerne mon arrière-grand-père M. Albert COREY.

J'approuve donc la demande de modification du classement du marathon de 1904 qui sera adressé au CNOSF, ce qui permettra à mon arrière-grand-père d'être nommé premier français champion olympique de cette discipline.

Merci par avance Monsieur de l'intérêt et des suites que donnera à mon soutien auprès de M. GENTY.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

CANAUD Serge



²⁰ Les Jeux Olympiques de Stockholm – LE MARATHON " in L'Aéro Vol. 4 n°528, 14th july 1912, p. 1